



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

anciens combattants : administration centrale

Question écrite n° 41809

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants dispose de tous les services de l'administration centrale du ministère de la défense. Il les sollicite en tant que de besoin dans l'exercice des compétences qui lui ont été dévolues. Une réponse à sa question sera apportée à l'honorable parlementaire par la ministre de la défense qu'il a également interrogée.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41809

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4573

Réponse publiée le : 7 septembre 2004, page 6993